

Soutenir les associa

Dans ce dossier, rencontre avec Arnaud Ripoché, l'adjoint à la vie associative, sur les projets de la municipalité pour moderniser les équipements sportifs, les associations et la Fête des associations programmée le samedi 4 septembre.



3 QUESTIONS À...

Arnaud Ripoché
ADJOINT À LA VIE ASSOCIATIVE

Quelles conséquences a eu l'épidémie de Covid-19 sur la vie associative ?

L'année écoulée n'a pas été un long fleuve tranquille pour nos associations. **Les confinements successifs ont lourdement impacté la vie associative.**

La municipalité a tenté d'accompagner au mieux les acteurs associatifs dans leur adaptation aux différentes réglementations sanitaires qui nous étaient imposées. Les annonces faites par l'exécutif, ont souvent été difficilement retranscrites au niveau local par la Préfecture. Les délais de communication des règles à suivre en termes de jauges, de protocoles sanitaires... étaient souvent allongés. Mais, même si ces temps de réaction nous semblent parfois un peu longs, nous ne sommes pas enclins à agir à l'encontre des autorités préfectorales.

Les 18 derniers mois ont laissé des traces dans la vie des associations.

Certaines ont tenté de conserver des activités en visio, d'autres ont donné des cours en plein air lorsque la météo le permettait. À chaque fois que cela était possible, et que les protocoles étaient respectés, nous avons autorisé les associations demandeuses à reprendre d'une manière ou d'une autre leurs activités. Cependant, il faut noter que notre commune n'échappe pas à la tendance nationale, qui démontre **une baisse de 20 à 25 % du nombre de licenciés, dans le sport notamment.**

Certaines associations nous ont fait part d'une perte de contacts avec certains de leurs adhérents. L'isolement, conséquence des différents confinements, a lourdement impacté le moral de certaines personnes. Ces dernières, perdant l'habitude de rencontrer du monde, de pratiquer leurs activités en groupe, ont perdu le goût de sortir et de réintégrer les associations.

Cependant, **la matinée du sport organisée par l'Étoile sportive de Haute-Goulaine (ESHG) en juin dernier a rencontré un vif succès** et nous permet de rester optimistes

>> une baisse de 20 à 25 % du nombre de licenciés, dans le sport notamment

quant à l'intérêt porté par les Goulainais aux pratiques sportives quelles qu'elles soient. Notre commune compte en effet près d'une vingtaine de sections sportives différentes : basket, football, vélo, judo, aikido, full contact, Pilates, tennis, gym douce, Biodanza, tennis de table, badminton, course à pied, danse, marche, pétanque, pêche, chasse, etc.

Quels sont vos projets pour renouveler les équipements mis à disposition des associations et des Goulainais ?

L'année qui s'est écoulée a été, pour l'équipe municipale, une année d'état de lieux, qui n'est pas totalement terminée. **Avec l'aide du Comité départemental olympique et sportif, nous allons en effet réaliser, à partir de la rentrée de septembre, un audit sur la politique sportive de Haute-Goulaine.**

L'ensemble des acteurs publics et privés (associations sportives, habitants, élus, établissements scolaires, salles de sports, etc.) seront audités pour faire le bilan des attentes en termes de sports (quelles que soient les générations) par rapport à l'offre en place (sections sportives, infrastructures, etc.), et proposer des pistes de travail pour les années à venir.

Nos infrastructures sportives sont clairement vieillissantes. **Des investissements seront vraisemblablement nécessaires pour répondre aux besoins des clubs et des Goulainais.** Toutefois, cela mérite d'être pensé de façon globale. Cet audit sera notre base de travail. Nous avons d'ores et déjà commencé à travailler au rafraîchissement de la salle d'Oriola (changement des tatamis, peinture, etc.), au renouvellement partiel des tables de tennis de table, etc.

Nous avons aussi constitué **un groupe de travail sur le projet de terrain de football synthétique.** Il est constitué de trois personnes de l'ESHG football (mandatées par la Présidence) et de trois élus de la commission Vie associative. Ce groupe va travailler sur le projet dans les mois à venir : définir les besoins, le type de terrain, l'implantation de celui-ci sur le site de la Croix des Tailles, etc. Nous allons travailler en visitant les installations du même type sur les communes environnantes, faire intervenir des personnes des instances du football, afin de bien penser ce projet avant sa mise en place.



Le dojo rénové.

tions

initiative, qui revient sur les conséquences de l'épidémie de Covid-19 pour les équipements communaux et sur la crise du bénévolat. Retour sur les aides aux associations pour le prochain.

Le terrain d'honneur de football, vieux de 40 ans, a lui aussi bénéficié d'un lifting bien mérité (décapage, drainage, semis, etc.), et le climat des mois de mai et juin, riche en précipitations, a permis de favoriser la pousse du gazon.

Une convention a également été signée avec la section cyclo-VTT de l'ESHG afin d'encadrer la **mise à disposition d'un terrain communal pour la pratique du VTT**. Ce terrain, situé à la Croix des Tailles, sera aménagé par la section cyclo-VTT, qui ouvre, en septembre, son école de VTT. Il sera toutefois ouvert à l'ensemble des vététistes, adhérents ou non de l'ESHG, mais avec des créneaux réservés au club. À noter : ce terrain sera réservé aux 2 roues non motorisés.

Par ailleurs, **la rénovation de la salle Christine Caron devrait démarrer cet automne**. Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes concertés avec les responsables des activités théâtrales afin de nous assurer que le projet correspondait bien à leurs besoins. Cela explique en partie le report des travaux. Nous faisons également face aux retards liés à la lourde charge de travail des entreprises du bâtiment et à la difficulté de programmer leurs interventions. **Les associations qui utilisent cette salle seront relocalisées dans d'autres salles municipales à partir du 15 octobre** (lorsque nous aurons finalisé les plannings de toutes les associations).

Malheureusement, nos actions d'amélioration des infrastructures sont régulièrement entachées d'incivilités.

Régulièrement, nous constatons des dégradations : portes défoncées, vitres cassées, déchets abandonnés, etc. Les agents du service technique en charge de l'entretien de ces infrastructures font beaucoup d'efforts pour réparer ces dégradations. Mais chaque euro utilisé pour les réparations, est un euro en moins pour l'amélioration des infrastructures et les investissements. Et, ce sont les Goulainais qui paient la note !

Le site de la Croix des Tailles est l'un des lieux qui reçoit le plus de personnes extérieures de notre commune, lors de compétitions... C'est donc l'image même de Haute-Goulaine qui est en jeu. C'est aussi l'investissement des bénévoles des associations et leur implication qui pourraient être mis à mal si ces incivilités devaient se répéter. Nous comptons donc sur la responsabilité de tous (adultes, enfants et adolescents) pour que nous puissions **vivre dans un environnement**

agréable et propice à l'épanouissement individuel par le sport. Il est important que tout ce qui fait que notre vie associative fonctionne soit respecté.

Enfin, vous souhaitez terminer cet entretien par quelques mots sur le bénévolat pour évoquer son rôle primordial pour les associations ?

En effet, car les bénévoles, ce sont nos voisins, nos frères, nos sœurs, nos amis, nos parents, nos collègues... ils méritent beaucoup de respect pour l'énergie qu'ils dépensent à faire vivre **les associations, ciment de notre commune, qui concourent au bien-vivre ensemble**. La philosophie d'une association, c'est bien sûr la pratique d'une passion culturelle, sportive, sociale... mais c'est aussi **un lieu de partage et de convivialité**. Il ne s'agit pas de payer pour obtenir un service. Il s'agit d'adhérer à un groupe qui partage un intérêt commun. Aussi, l'investissement de tous est important.

Lors de l'enquête que nous avons menée en décembre dernier auprès des 70 associations de la commune, une quarantaine nous a fait part de leur **difficulté à recruter des bénévoles**. Ainsi, la section volley de l'ESHG a été dissoute cet été, par manque de volontaires pour intégrer le bureau.

L'objectif de l'équipe municipale est d'accompagner tous les acteurs associatifs goulainais, d'être facilitateur, mais dans la limite de nos capacités (matériels, financières...).

C'est pourquoi, le bénévolat est indispensable pour que toutes les associations puissent vivre, progresser, accueillir petits et grands dans de bonnes conditions, répondre aux attentes de leurs adhérents.

Le plus bel exemple de bénévolat au cours de l'année écoulée concerne la retransmission des matchs de l'Euro 2020, le 2 juillet dernier. Sous la houlette du Comité des fêtes, une douzaine d'associations, avec l'investissement de près de 80 personnes, se sont regroupées pour préparer, organiser et gérer cet événement.

La municipalité a tenu à laisser l'organisation aux mains du Comité des fêtes, qui agit en chef d'orchestre, tout en apportant le soutien financier, matériel et humain nécessaire au bon déroulement de cette soirée. Nous félicitons toutes celles et ceux qui ont participé à la mise en place de cette



Près de 80 bénévoles ont participé à l'organisation de la soirée du Comité des Fêtes du 2 juillet dernier !



Fête des associations

En raison du contexte sanitaire, le Forum des associations, événement phare de la vie locale, avait dû être annulé l'année dernière. Après une année particulièrement difficile pour les associations, la municipalité a souhaité rendre cet événement plus festif, c'est pourquoi le Forum des associations devient la Fête des associations. Elle aura lieu le samedi 4 septembre, de 10h00 à 16h00, au complexe sportif de la Croix des Tailles. Au programme : prises de contacts, inscriptions, démonstrations... Temps de rencontres et d'échanges, elle marque de manière festive et conviviale la reprise des activités associatives et permet aux habitants de faire leur choix parmi les multiples activités proposées.

Pass sanitaire obligatoire.

ASSOCIATIONS PARTICIPANTES*

- ActivÉco
- ADGE (Association dynamique de gymnastique d'entretien)
- ADMR (Réseau associatif de services à la personne)
- AFR (Association familiale rurale)
- Aïkido Club goulainais
- Arts et loisirs goulainais
- Amicale laïque et ses différentes sections (informatique, théâtre, danse africaine, etc.)
- Association des donneurs de sang bénévoles
- Atelier Pêche-Nature
- Basket Sud Loire
- Bien-être à Haute-Goulaine (sophrologie, relaxation, etc.)
- Couleurs de Goulaine (peinture, sculpture)
- Créa'Tendances (loisirs créatifs)
- Étoile sportive de Haute-Goulaine (ESHG) et ses différentes sections (football, judo, tennis)
- Fil à Pilates
- FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)
- Goulaine Tennis de Table Omnisports
- Jeux Stratégiques Ligériens
- Chœur de rhapsody
- Le dard goulainais (fléchettes)
- Les Amis de Pedro Muñoz (passionnés de l'Espagne, échange avec la ville jumelée de Pedro Muñoz)
- Les Amis de Goulaine (mise en valeur du Château de Goulaine)
- Les Épicuriens solidaires du vignoble (organisation de manifestations sur le territoire du vignoble nantais en soutien à des associations caritatives)



- Les Randonneurs du marais (randonnée pédestre)
- Les Roues d' secours (service de mobilité solidaire)
- Local J (accueil des 11-17 ans)
- Paroisse Sainte-Anne de Goulaine
- La Pétanque de Haute-Goulaine
- Protection civile 44
- Scrabble pour tous
- Silver kick full contact (sport de combat pieds-poings)
- Sol en Vigne
- Tai Chi Chuan & Qi Gong de Haute-Goulaine
- UNC de Haute-Goulaine (Union nationale des combattants)
- Urielle (gestion du stress et la connaissance de soi)

*Liste établie courant juillet, d'autres associations sont susceptibles de s'être inscrites depuis.

Rencontrer les citoyens relais

À l'occasion de la Fête des associations, les membres du **Conseil Citoyens tiendront une permanence** pour se faire connaître auprès des habitants et rappeler le rôle de cette instance démocratique nouvellement créée.

hautegoulaine.fr/votre-commune/le-conseil-citoyens/



soirée, quelles que soient les associations dont ils sont adhérents.

Nous avons par ailleurs des projets d'accueil de nouvelles associations, telle que la Cicadelle (activités de découverte de la nature) **ou de création de nouvelles associations**, une association sur l'histoire de la commune par exemple. Nous veillerons à les accompagner comme il se doit pour que ces projets puissent aboutir.

Nous apportons une vigilance particulière à rencontrer les associations, quelles qu'elles soient, quand cela est nécessaire, que ce soit pour nous présenter un projet (par exemple, le projet de labellisation « Ma commune aime lire et faire lire » avec L'Amicale laïque) ou pour résoudre un problème (problèmes de salle, de matériel, de planning, etc.).

Nous vous attendons nombreux lors de la Fête des associations le samedi 4 septembre 2021, de 10h00 à 16h00 au complexe sportif de la Croix des Tailles).

Mise à jour du Guide des Assos

Afin d'actualiser le guide sur le site internet, merci de bien vouloir vérifier sur l'édition 2017 (ou la mise à jour 2019) ou pour les nouvelles associations de transmettre les informations suivantes :

- Nom de l'association (ou de la section de l'association)
- Nom(s) du(des) représentant(s)
- Coordonnées téléphoniques
- Adresse postale (si nécessaire)
- Adresses mail, site internet et réseaux sociaux
- Informations diverses (présentation de l'association, planning et lieux des cours, etc.)

Envoyer, dès que possible, ces informations mises à jour à l'adresse mail suivante :

 communication@haute-goulaine.fr

Budget 2021

Un peu plus de 80 000 €* ont été ou seront alloués aux associations et à l'entretien des équipements communaux d'ici la fin de l'année.

> À noter : Le dossier de demande de subvention 2022 est en ligne :

 haute-goulaine.fr/loisirs/vos-assos/

À compléter et transmettre à la mairie pour le vendredi 15 octobre au plus tard.

* Ce montant ne tient pas compte des frais de mise à disposition des salles municipales.

ALLOCATION PASS'SPORT

Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport devraient recevoir durant l'été un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient d'une aide de 50 € par enfant. Ensuite, pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence, elles devront présenter ce courrier au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix (jusqu'au 31 octobre 2021).

> À noter : Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive.

 Plus d'informations : sports.gouv.fr/pass-sport

LE PASS SPORT
C'EST QUOI ?

Une aide de
50 euros par enfant
à 3,3 millions de familles*
pour financer l'inscription
dans un club sportif
à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources